

Agir pour le bien-être de nos aînés...

Forum du
Mercredi 26 octobre 2022
17h00 à 20h00
CIP / Tramelan

Accueil

1. Ouverture du forum, *André Rothenbühler, directeur de Jb.B*
2. Comment mener une politique des aînées dans nos communes et comment prioriser nos actions ? *Bertrand Staempfli, délégué de l'association Gérontologie et des communes amies des aînés*
3. Etat des lieux dans le Jura bernois, *Gérard Bonvallat, coordinateur de la commission politique du 3^e âge*
4. Quelles actions à mener en faveur des aînés dans le Jura bernois et comment ? *André Rothenbühler, directeur de Jb.B*
5. Conclusion, *André Rothenbühler, directeur de Jb.B*

1. Ouverture du Forum

M. André Rothenbühler, directeur de JbB



GERONTOLOGIE CH

Commission politique du 3^e âge du Jura bernois

Jura bernois.Bienne



**PRO
SENECTUTE**
PLUS FORTS ENSEMBLE

Agir pour le bien-être de nos aînés...

Comment mener une politique des aînés
dans nos communes et comment prioriser nos actions?

Bertrand Stämpfli

Bureau d'appui politique vieillesse

Tramelan, le 26 octobre 2022



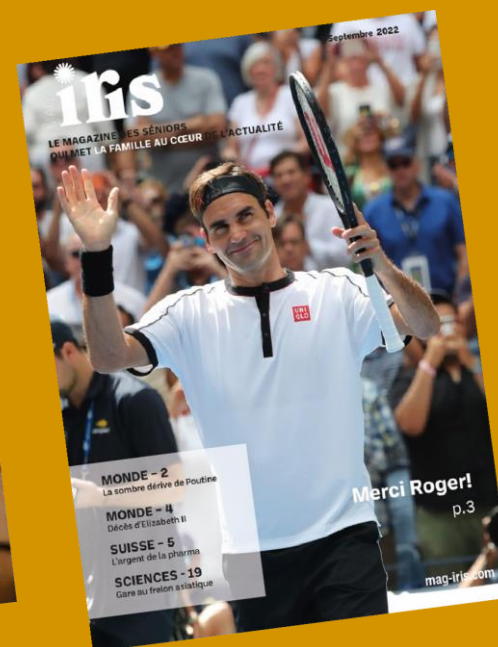
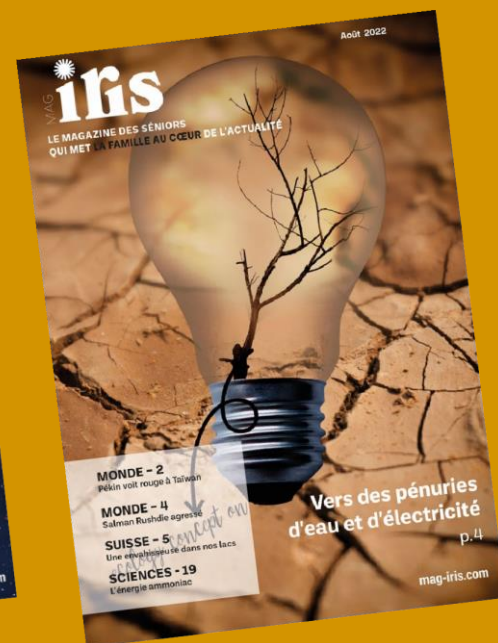
- Rapide présentation personnelle
- Présentation de GERONTOLOGIE CH
- Quelques généralités sur le vieillissement de la population
- Quelques exemples de stratégies dans les communes
- Quelques enseignements à tirer de l'expériences des autres
- Présentation du programme «communes amies des aîné-e-s»
- Les thématiques principales
- Q&R



GERONTOLOGIE CH

**Tribune
de Genève**

RSR






GERONTOLOGIE CH





GERONTOLOGIE CH

Notre mission

 **GERONTOLOGIE CH**
Das Netzwerk für Lebensqualität im Alter
Le réseau pour la qualité de vie des personnes âgées
Rete di supporto per la qualità della vita delle persone anziane

NAME, SITZ UND ZWECK DER GERONTOLOGIE CH

§ 1 Name und Zweck
Die GERONTOLOGIE CH ist ein Verein im Sinne von Art. 60 ff. des Schweizerischen Zivilgesetzbuches. Sie versteht sich als zentrale Organisation für das interprofessionelle und interdisziplinäre Zusammenarbeiten der in den verschiedenen Bereichen in Gerontologie engagierten Einzelpersonen und Körperschaften. Unter Gerontologie werden alle wissenschaftlichen und Praxis bezogenen Disziplinen verstanden, die sich mit Altern und Alter befassen.
Die GERONTOLOGIE CH vertritt die Schweiz bei der «International Association of Gerontology and Geriatrics».

§ 2 Sitz
Der Sitz der GERONTOLOGIE CH befindet sich am Ort der Geschäftsstelle.

§ 3 Ziel
Die GERONTOLOGIE CH hat zum Ziel:

- a) die interprofessionelle und interdisziplinäre Zusammenarbeit zwischen den in der Gerontologie und Geriatrie tätigen Berufsgruppen zu fördern und zu koordinieren um eine möglichst hohe Lebensqualität der älteren Menschen in der Schweiz zu erreichen;
- b) den Informationsfluss unter den in Gerontologie und Geriatrie Tätigen zu gewährleisten;
- c) den Berufsleuten, die sich in Gerontologie und Geriatrie fortbilden wollen, eine kontinuierliche Plattform zum Austausch und zur Fortbildung zu bieten;
- d) die Erkenntnisse der Gerontologie und Geriatrie für die Belange der beruflichen Praxis zugänglich zu machen;
- e) Gerontologische Lehre und Forschung anzuregen und zu fördern;
- f) Kompetenz und Ansehen der in der Altersarbeit Tätigen zu erweitern;
- g) die Gerontologie der Schweiz in internationalen Gremien und Organisationen zu repräsentieren.

§ 4 Mittel
Um diese Zielsetzung zu erreichen

- a) führt die GERONTOLOGIE CH regelmässig eigene Weiter- und Fortbildungsveranstaltungen durch und unterstützt solche nahestehender Organisationen;
- b) arbeitet sie mit anderen Gesellschaften, Verbänden und Institutionen zusammen;
- c) nimmt sie Stellung zu grundsätzlichen und aktuellen gerontologischen Fragen;
- d) informiert sie regelmässig die Mitglieder und die Öffentlichkeit über ihre Tätigkeit;
- e) fördert sie den Erfahrungsaustausch und die Zusammenarbeit zwischen den Sprachregionen.

But

GERONTOLOGIE CH encourage la collaboration entre les institutions du domaine de la vieillesse dans les trois régions linguistiques.

Objectifs principaux

- Échanger et coopérer
- Transférer le savoir de la science à la pratique
- Augmenter la compétence des acteurs et valoriser l'image du travail avec les personnes âgées

Moyens importants

- Formation continue
- Implication dans les organisations
- Favoriser l'échange et la coopération



GERONTOLOGIE CH

GERONTOLOGIE CH a été créé en 1953 sous le nom de Société suisse de gérontologie SSG et a constitué l'une des premières sociétés gérontologiques européennes.

Aujourd'hui, GERONTOLOGIE CH fédère sous son toit quelque 1'400 professionnels et institutions du domaine de la vieillesse.

GERONTOLOGIE CH est juridiquement constituée en association et perçoit au titre de ses activités des subsides du Fonds de compensation AVS conformément à l'article 101bis LAVS.

Le comité, le secrétariat et les réseaux thématiques de GERONTOLOGIE CH mettent en œuvre les objectifs de l'organisation. Les missions et compétences de nos instances sont définis par nos



GERONTOLOGIE CH

GERONTOLOGIE CH est l'association nationale pour les professionnels du domaine de la vieillesse. Elle s'engage :

- pour que la recherche, la pratique et l'enseignement soient réunis
- pour que les professionnels puissent s'informer et se mettre en réseau.
- pour que de nouvelles idées interdisciplinaires pour bien vieillir se développent.



Un réseau

Vous avez la possibilité de participer à des réseaux thématiques. Vous pouvez vous former en continu, nouer des contacts et échanger lors de nos manifestations régionales et nationales en transcendant les frontières de votre profession et de votre discipline.



« Au sein du domaine spécialisé, je peux échanger avec des collègues partageant mes intérêts. »

Physiothérapeute, 25 ans



« Je suis membre de
GERONTOLOGIE CH, car je
veux rester à jour sur les
questions liées à la vieillesse. »

Architecte, 45 ans



Information

Grâce à notre magazine professionnel et notre Newsletter bimensuelle, vous recevez les dernières informations en lien avec le domaine de la vieillesse. Via notre site internet et LinkedIn, nous vous tenons informés des nouvelles, des événements, des formations continues, des dernières publications et de tant d'autres choses. Vos projets et travaux personnels peuvent être présentés à la communauté sous la forme d'un article ou d'une conférence.



Inspiration

Les réseaux thématiques et les événements sont pour vous l'occasion d'échanger, de bénéficier de précieuses inspirations et de faire bénéficier les autres de votre vision et de votre expérience : c'est ainsi que naissent de nouvelles idées et des projets concrets pour un meilleur vieillissement.



« Ma recherche bénéficie du réseau interdisciplinaire de GERONTOLOGIE CH. »

Gérontopsychologue, 55 ans



GERONTOLOGIE CH

Et encore

Vous profitez de divers avantages, au nombre desquels la participation à notre colloque spécialisé annuel. Vous avez accès à des contenus exclusifs dans l'espace membres et pouvez figurer gratuitement dans notre répertoire professionnel.

«Nous sommes la communauté gérontologique de la Suisse - aussi interprofessionnelle et interdisciplinaire que la vieillesse elle-même.»

[Join the community!](#)



GERONTOLOGIE CH

Domaine spécialisé GERONTOPRATIQUE

Domaine spécialisé GERONTOPSYCHOLOGIE

Domaine spécialisé PHYSIOTHERAPIE

Réseau Commune amie des aîné-e-s

Groupe de travail Nutrition

Groupe de travail Gêrontechnologies

Groupe de travail Habiter et vivre



Quelques généralités

La structure par âge de la population se modifie en fonction de la fécondité, de l'apport des migrations et de l'allongement de l'espérance de vie.

On observe que le nombre des personnes âgées est de plus en plus important en Suisse. Dans cette société vieillissante, les Suisses sont plus âgés que les étrangers.

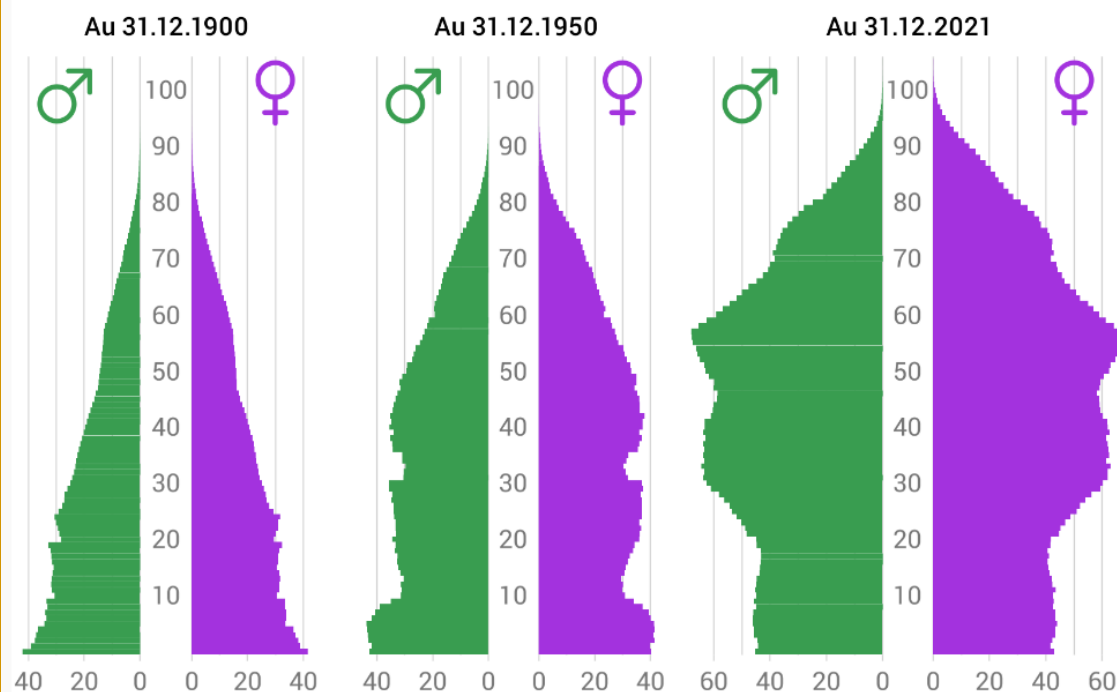
Au sein de la population suisse, les personnes de 65 ans ou plus sont plus nombreuses que les jeunes (0–19 ans).

Dans la population étrangère, c'est l'inverse: les seniors sont pratiquement trois fois moins nombreux que les jeunes.



Pyramide des âges de la population selon le sexe

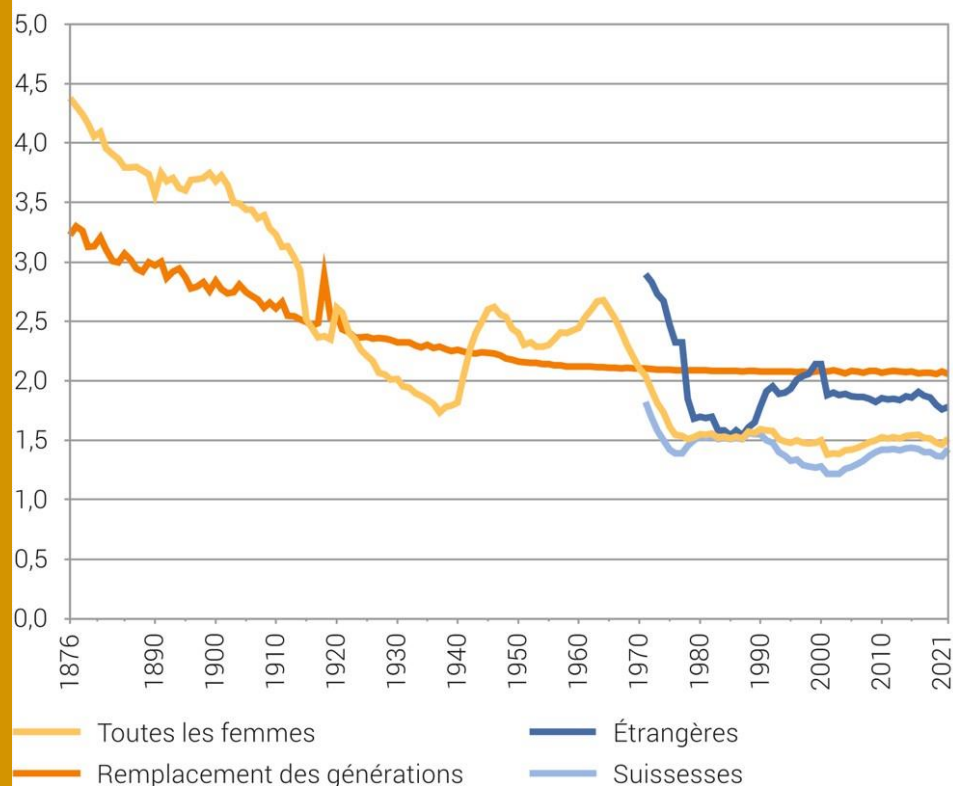
Nombre de personnes en milliers



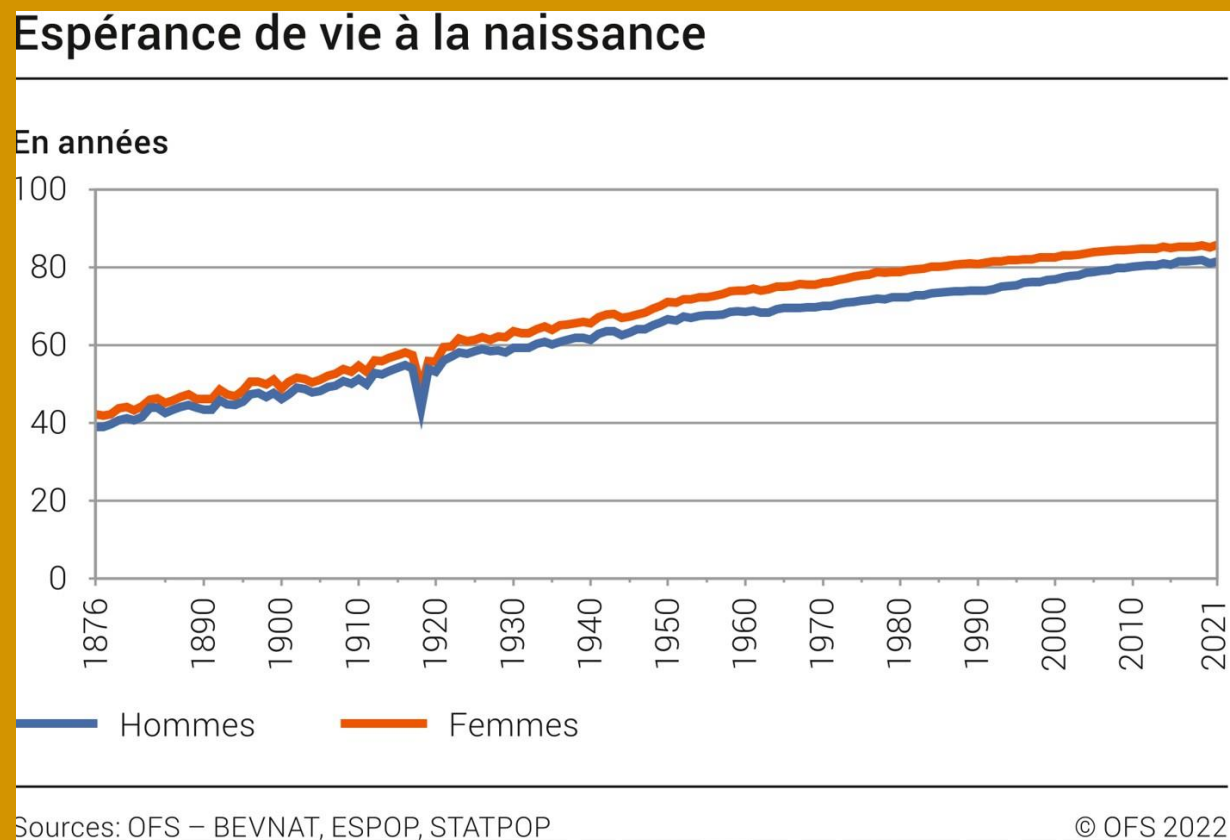
La pyramide des âges montre clairement que la proportion de personnes âgées en Suisse augmente, en raison du faible taux de fécondité et de l'augmentation de l'espérance de vie. De plus, l'entrée à l'âge de la retraite des enfants du «baby-boom» renforce ce phénomène.



Nombre moyen d'enfants par femme

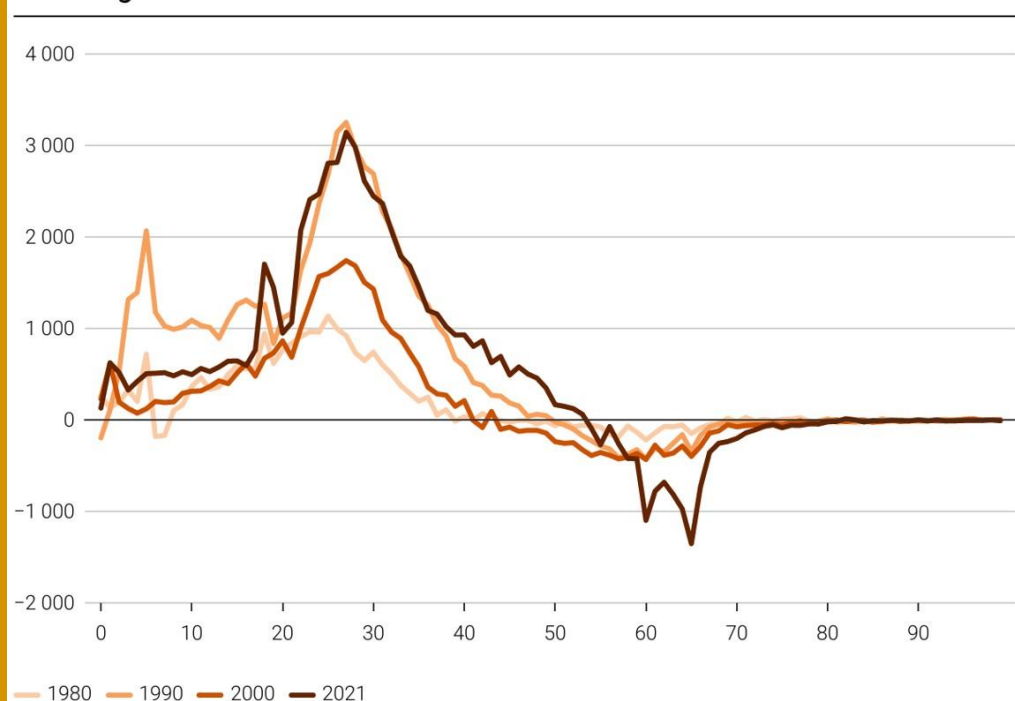


De 3,7 enfants par femme au début du 20e siècle, l'indicateur conjoncturel de fécondité est tombé à 1,5, ce qui est bien en deçà du seuil de remplacement des générations. En effet, pour qu'une population se renouvelle, il faudrait 2,1 enfants par femme en moyenne. L'évolution de la fécondité entraîne donc une diminution de la part de personnes jeunes dans la population. Ce phénomène est appelé « vieillissement par le bas » de la pyramide des âges.





Solde migratoire international de la population résidente permanente selon l'âge



Sources: OFS – ESPOP, PETRA, STATPOP

© OFS 2022

La migration influence l'état et la structure par âge de la population. Les 20-39 ans composent le groupe de migrants le plus important et viennent alimenter les générations présentes de personnes en âge de travailler. Trois cinquièmes des personnes qui arrivent en Suisse et la moitié de celles qui quittent le pays se trouvent actuellement dans cette classe d'âges. De par leur grande mobilité, ces classes d'âges sont constamment renouvelées. Depuis 2015, on observe également que les personnes de 60 ans ou plus sont de plus en plus nombreuses à émigrer. La migration constitue par conséquent un facteur de rajeunissement de la population.



Quelques idées reçues

"La vieillesse génère des coûts toujours plus importants et beaucoup trop élevés«

-> concentrer le discours sur la vieillesse sur des aspects de coûts est insuffisant et stigmatise à tort la vieillesse.

"Les personnes âgées ne font que coûter et n'apportent plus rien".

-> la collectivité profite largement de l'engagement bénévole des personnes âgées. Ceci signifie bien que ces derniers ne génèrent pas seulement des coûts.

"Les personnes âgées vivent aux dépens des jeunes"

-> L'État permet une bonne formation scolaire et une sécurité sociale pour les personnes âgées. Ces deux tâches sont essentielles. Les personnes âgées ne sont pas privilégiées.

" Toujours plus d'argent pour les retraités ! "

-> La somme des pensions augmente parce que les gens vivent plus longtemps et parce qu'il y a davantage de personnes âgées. La prévoyance vieillesse a besoin de nouvelles solutions.



"Les personnes âgées pèsent trop lourd sur les PC"

-> Les dépenses des PC augmentent parce qu'il y a plus de personnes âgées qui en dépendent pour assurer leur existence ou pour financer l'EMS dans lequel ils résident et parce que les cantons et les communes ont réduit leur soutien financier (p. ex. aux institutions pour personnes âgées).

"Les coûts de la santé augmentent à cause des personnes âgées".

-> Les moteurs de la hausse des coûts de la santé sont notamment le progrès technologique, les innovations et l'augmentation des revenus des personnes travaillant dans le secteur de la santé. Le vieillissement de la population est surestimé en tant que facteur d'influence.

"Les coûts des soins pèsent sur les communes et les cantons"

-> Les coûts des soins augmentent parce qu'il y a davantage de personnes très âgées et parce que la politique de la vieillesse trahit un manque patent de vision globale. C'est pourquoi les besoins effectifs ne sont pas estimés à leur juste hauteur. La collaboration entre les différents domaines politiques est souvent inexistante ou trop peu conséquente.



"Les coûts des soins vont continuer à augmenter"

-> Plus de personnes âgées dans les années à venir ne signifie pas automatiquement plus de coûts de soins. Nombreux sont ceux qui restent plus longtemps en bonne santé.

"La démence va entraîner des coûts encore plus élevés"

-> De nouvelles recherches indiquent une diminution du taux de démence. La démence n'est pas une conséquence inévitable du vieillissement et un potentiel réside dans la prévention.

"La vie des personnes âgées est prolongée à tout prix«

-> En Suisse, les personnes âgées se préoccupent de la fin de vie. Elles exercent leur droit de consentir ou de refuser des traitements médicaux.



GERONTOLOGIE CH

Communes amies des aîné-e-s



GERONTOLOGIE CH

Nous sommes le réseau des communes amies des aîné-e-s et de toutes celles qui souhaitent le devenir.

En 2021, l'organisation mondiale de la santé (OMS) a décidé de faire de cette décennie celle du vieillissement en bonne santé. Grâce à ce réseau, nous nous impliquons afin que cette ambition d'être attentif aux aîné-e-s recouvre également une réalité en Suisse.

Le vieillissement de la population place les communes devant différents défis.

Les petites et moyennes collectivités doivent bien souvent y faire face avec des ressources financières et une expertise limitées.

Pour cette raison, nous les accompagnons avec une offre leur permettant de devenir une commune amie des aîné-e-s.

Nous offrons

- > benchmark annuel des communes
- > échange avec les communes partenaires
- > newsletter au réseau avec les bonnes pratiques et des mesures incitatives
- > outils en ligne et informations sur la plateforme
- > conseil par le Bureau d'appui Politique vieillesse



1. **pilotage** : comment la commune pilote-t-elle la politique de la vieillesse ?
2. **ressources** : quelles sont les ressources disponibles pour la planification et la mise en œuvre ?
3. **mise en réseau** : comment la commune est-elle mise en réseau au sein de l'administration et avec d'autres acteurs ?
4. **participation** : comment les besoins de la population sont-ils pris en compte ?



GERONTOLOGIE CH



Notre vision:
une Suisse
amie des aîné-e-s
d'ici à 2030

Offre de services



Environnement spatial

Environnement social

Espaces publics et bâtiments

Qualité de séjour, accessibilité, sécurité, orientation

Mobilité et transports

Développement, transports publics, sécurité

Logement

Diversité, autonomie, offre institutionnelle

Participation à la vie sociale

Choix, codécision, participation, digitalisation

Intégration sociale et respect

Respect, estime, rencontres intergénérationnelles, diversité

Travail rémunéré et bénévolat

Gestion de la mixité des classes d'âge, bénévolat, soignants et proche-aidants

Communication et information

Point de contact central, clarté, accessibilité

Santé et promotion de la santé

Promotion de la santé, services ambulatoires

Programme communes amies des aîné-e-s



Collaboration avec des fondations pour le financement des mesures

Soutien du bureau d'appui politique vieillesse (GERONTOLOGIE CH) et réseau communes amies des aîné-e-s

Nos objectifs pour les communes



La commune aborde le futur **en réseau** et est **inspirée**



... prend des mesures **structurées** qui **l'engagent**

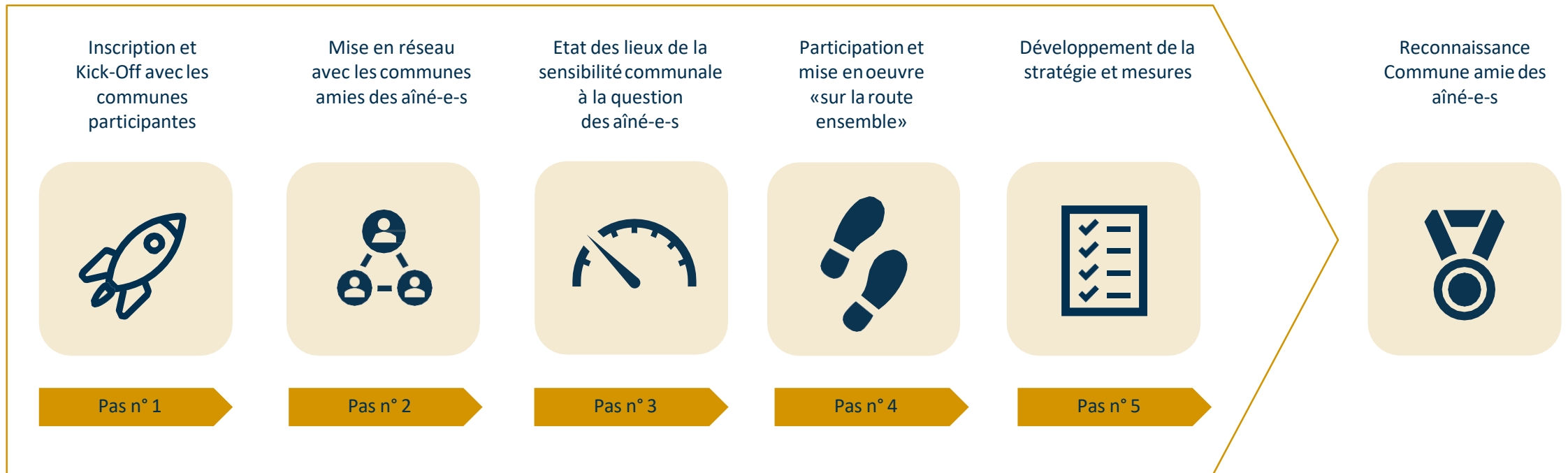


...connaît les **besoins** et entretient un **dialogue** avec les personnes âgées



...prend les choses au sérieux et **tient ses promesses**

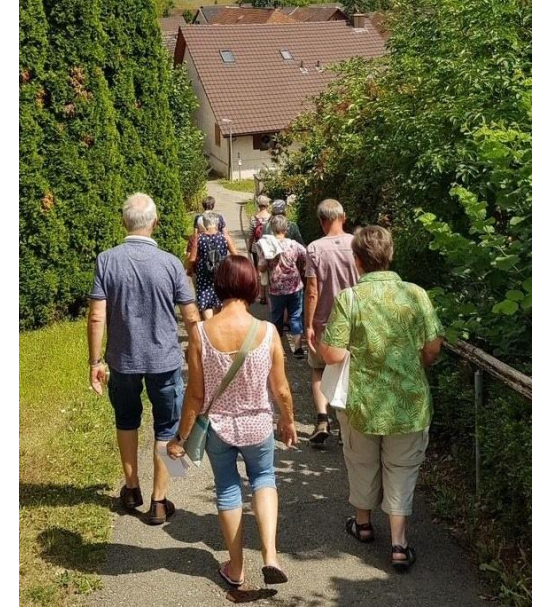
5 pas en direction de l'objectif «commune amie des aîné-e-s»



Programme communes amies des aîné-e-s

- Objectif : transmettre des connaissances aux communes, guider les communes vers une politique active de la vieillesse et encourager la mise en réseau (idéalement au niveau de la région).
- Pilote dans le canton de Schaffhouse avec 8 communes en cours depuis mars 2022 (Promotion de la santé du canton de SH)
- En contact avec d'autres régions/cantons/organisations intéressés pour 2023







L'exemple du programme de SH

- **Commune:** les connaissances en matière de politique de la vieillesse et le lien avec la population sont renforcés. Les mesures sont plus compréhensibles.
- **Politique:** la visite permet de se profiler politiquement (y compris de belles images dans les médias) et augmente la motivation à mener une politique active de la vieillesse.
- **Acteurs:** la préparation avec tous les acteurs soutient la mise en réseau et la renforce la coopération.
- **Population:** l'expérience montre qu'une promenade à travers le village attire la participation de 10 à 15% de la population âgée. Beaucoup participent également à la mise en œuvre des mesures.

Bureau d'appui politique vieillesse

[La plateforme www.altersfreundliche-gemeinde.ch](http://www.altersfreundliche-gemeinde.ch) et le [bureau de la politique](#) du 3e âge qui la sous-tend ont été créés en 2021 et sont dirigés par Simon Stocker.

Les experts Alina Bühler et Bertrand Stämpfli (Suisse romande) font partie de l'équipe et travaillent sur différents sous-projets.

Informations en français :

www.communeamiedesaines.ch/



simon.stocker@gerontologie.ch

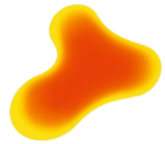


bertrand.staempfli@gerontologie.ch



alina.buehler@gerontologie.ch

Les projets sont soutenus par



Gesundheitsförderung Schweiz
Promotion Santé Suisse
Promozione Salute Svizzera

Age —
Stiftung



SwissLife

Stiftung Perspektiven

WALDER
STIFTUNG



MIGROS
Kulturprozent

Q&R





Merci de votre attention

3. Etat des lieux dans le Jura bernois

M. Gérard Bonvallat, coordinateur COP3

ACTIONS MENEES PAR LA COP3

a) Accueil des nouveaux retraités

- Evénement pour l'ensemble des communes du Jura bernois
- Valoriser l'entrée en âge AVS
- Faire prendre conscience du rôle de l'apport des retraités dans notre société
- Intervention conférencier
- Sensibilisation au bénévolat
- Participation de partenaires du réseau médico social régional

3. Etat des lieux dans le Jura bernois

M. Gérard Bonvallat, coordinateur COP3

b) Certificat appartement avec services

→→→ valorisation d'une offre d'appartements répondant à des critères de qualité

- absence de barrières architecturales
 - locaux communs
 - Référent de maison
 - système d'appel de sécurité 24H/24H
 - Prix du loyer admis dans le maximum PC (pour 1/3 appartements min.)
-
- Résidence les Tilleuls, Courtelary
 - Appartements du chemin de l'hospice, Tramelan
 - Résidence des Lovières, Tramelan
 - Les Marronniers, Reconvilier

3. Etat des lieux dans le Jura bernois

M. Gérard Bonvallat, coordinateur COP3

c) Etude sur l'offre de prestations en faveur des aînés

- Enquête menée en collaboration avec les communes du Jura bernois
- Offre répertoriée sur le site www.infosenior.ch

→ lien à insérer sur les sites des communes et des partenaires du réseau

→ Changements à notifier à Pro Senctute Arc Jurassien

3. Etat des lieux dans le Jura bernois

M. Gérard Bonvallat, coordinateur COP3

d) Encouragement à la création d'associations d'aînés

- Précurseur: AGAVE / Association Groupement d'Aînés Valbirse et Environs
- Mise en lien des aînés
- Possibilité d'exprimer ses besoins
- Soutien de la commune (soutien administratif et financier)
- Communes centres = moteurs

3. Etat des lieux dans le Jura bernois

M. Gérard Bonvallat, coordinateur COP3

e) Mise en valeur du bénévolat

- Forum de l'année dernière y était consacrée
- Travailler avec Bénévole Berne?
- Avoir une organisation spécifique pour le Jura bernois?

→ Vaste chantier

3. Etat des lieux dans le Jura bernois

M. Gérard Bonvallat, coordinateur COP3

f) Partenaire du canton et des communes

- Appelée à être consultée pour toutes questions liées à la personne âgée
- Consultée sur l'ouverture ou la fermeture de places en EMS
- Etc.

- →→→ QUESTIONS / COMMENTAIRES?

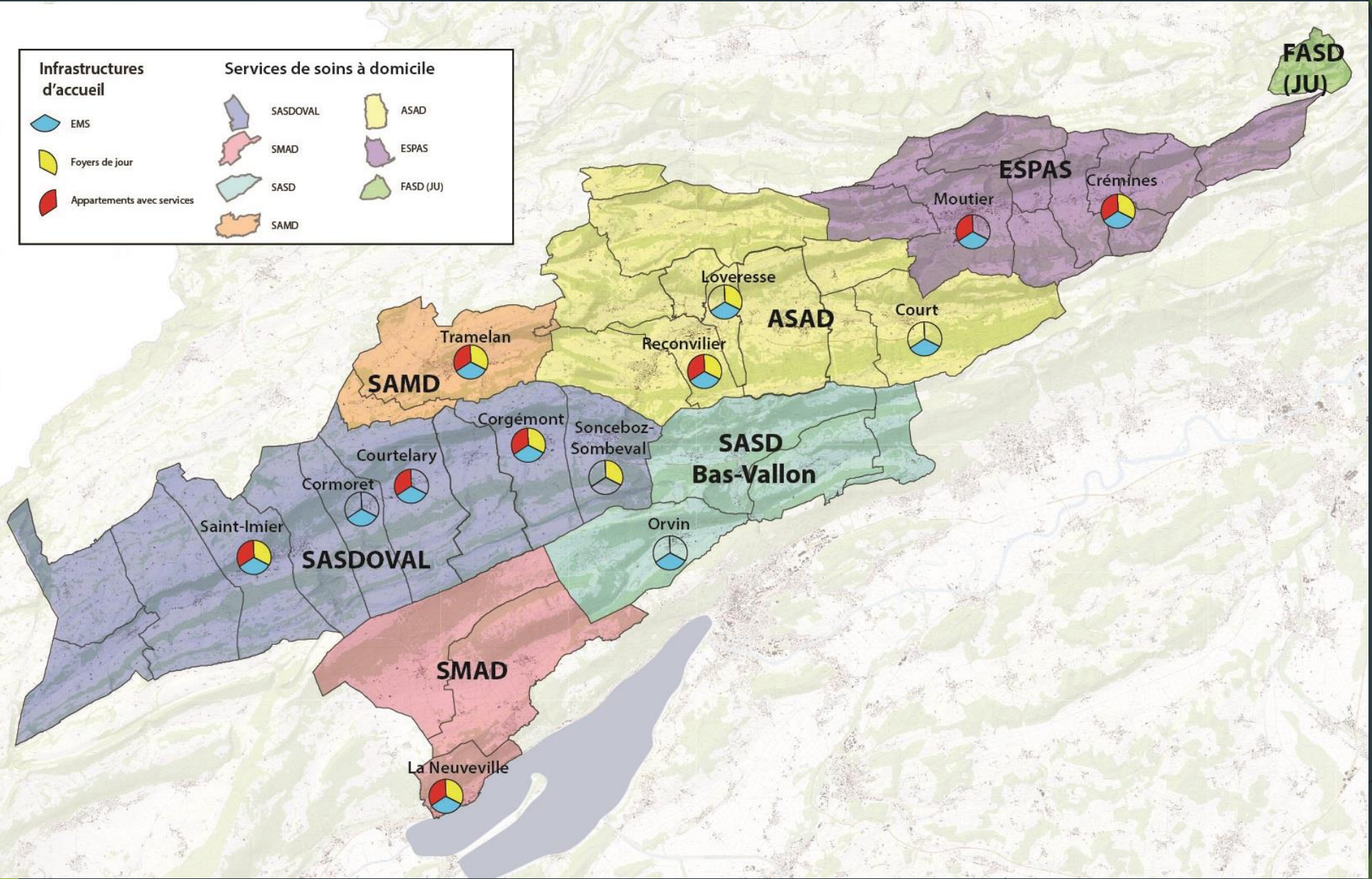
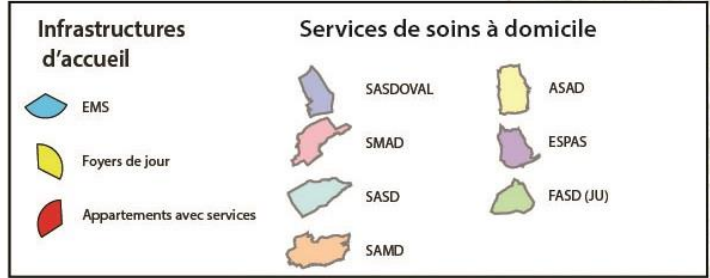
4. Quelles actions à mener dans le Jura bernois et comment?

M. André Rothenbühler, directeur de Jb.B

- Réflexions autour du questionnaire élaboré par les communes amies des aînés

Situation

- Le Jura bernois : 40 communes pour 53'000 habitants (vieillissement)
- **Politique 3^e âge : responsabilité des communes**
- Délégation partielle à la commission 3^e âge du Jura bernois
- De nombreux services sont assurés par d'autres associations



Quelles actions à mener dans le Jura bernois et comment ?

- Privilégier les collaborations et les complémentarités
- Identifier les acteurs présents dans la commune (associations, clubs...) et la région (SAD, Pro Senectute, Croix-Rouge, Eglises...)
- S'appuyer sur les associations d'aînés des communes (à créer)
- Promouvoir le vivre-ensemble et favoriser l'intergénérationnel
- Informer (ex. www.infosenior.ch)

Quelles actions ?

- Check des communes www.gerontologie.ch
- Choix préalable parmi les 9 (8) thèmes
- **Mobilité et transports** = thème du prochain forum

Thèmes et mesures (Selon l'importance)	Commune (1 à 10)	Intercommunal (1 à 10)	Régional (1 à 10)	Remarques (Pourquoi / comment / ...)
Espace public et bâtiments - Nombreuses possibilités de s'asseoir	10	10	1	
Habitat - Offre locale répond aux différents besoins	5	1	10	
- Logements abordables	10	1	5	
- Offre de conseil	1	1	10	



Le label commune en santé

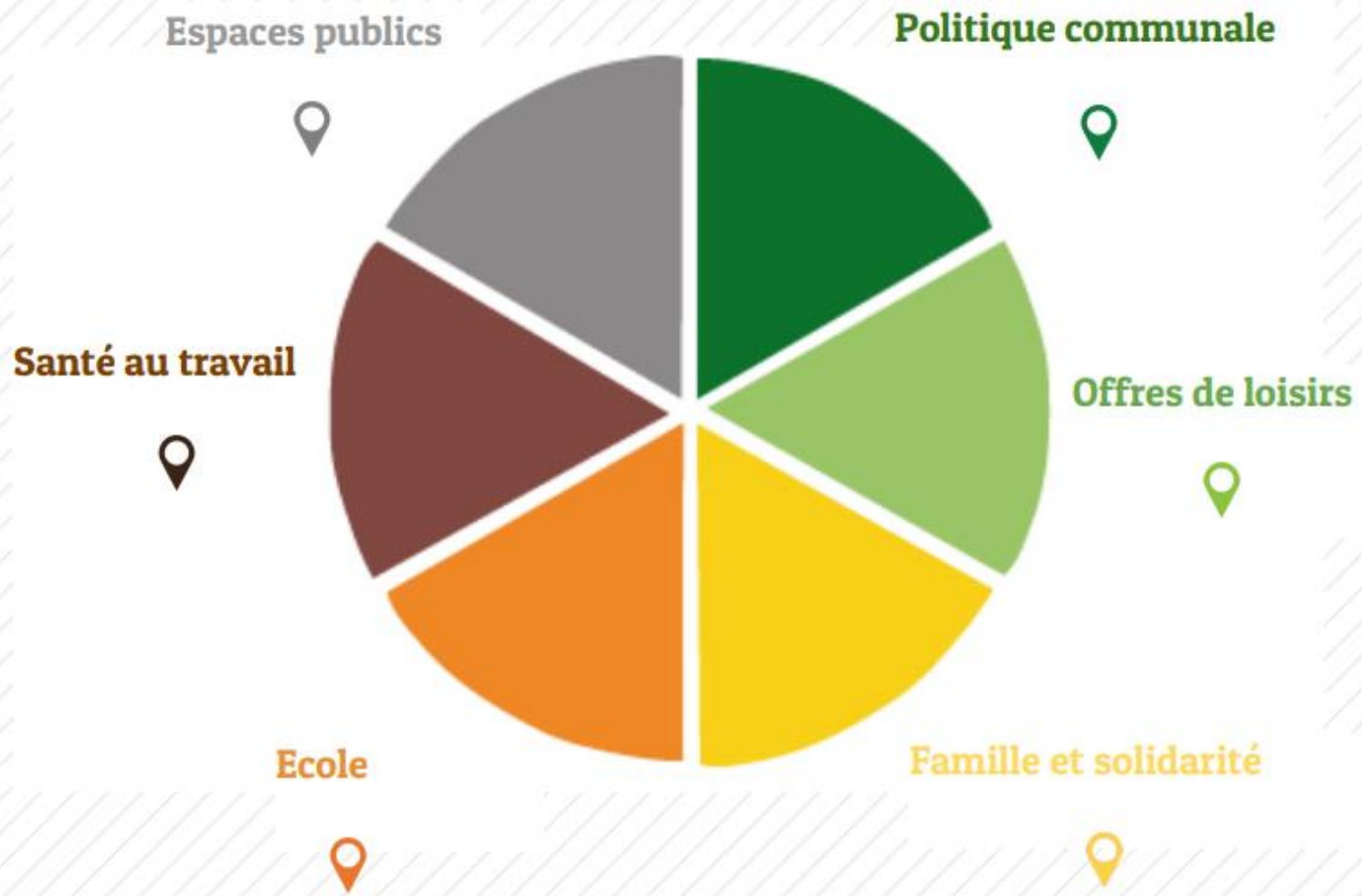
- Label crée en 2010 par Promotion Santé Valais

- 59 communes labellisées entre Valais, Vaud, Genève, Fribourg et Jura.



Les objectifs du label commune en santé

- Renforcer les compétences des communes en promotion de la santé
- Valoriser les mesures favorables à la santé déjà existantes au sein des communes
- Inciter les communes à développer ou mettre en œuvre de nouvelles mesures
- Ancrer et pérenniser ces mesures sur le long terme



Exemples de mesures pour le label commune en santé

- Politique pour les personnes âgées
- Vieillir en forme
- Sortie des aînés
- Zones de rencontres
- Ensemble des mesures sur le site :
<https://www.labelcommunesante.ch/fr/repertoire-mesures-2/mesure-paging-1.html>

5. Conclusion